

GRAND ORIENT DE FRANCE



HOMMAGE DES FRANCS-MAÇONS du Grand Orient de France aux Martyrs de la Commune de Paris

Mardi 1^{er} Mai 2012 à 10 heures



Dossier de presse



Mesdames et Messieurs,

Le Grand Orient de France, que j'ai l'honneur de présider, compte plus de 50 000 membres qui se réunissent au moins deux fois par mois pour réfléchir à la construction d'une société plus juste, plus harmonieuse et accessible à tous ceux qui respectent la démocratie et les valeurs de la République.

Ce sont avant tout des citoyens, ils sont attentifs et impliqués dans la vie publique, associative et citoyenne.

Cependant au cours de cette année 2011/2012, le Grand Orient de France poursuit plusieurs actions destinées à soutenir des idées et des projets qui respectent les exigences imposées par les valeurs de la République.

Aussi, je vous invite à découvrir une série d'événements qui ont lieu à Paris et en région, ils ont pour objectifs :

- la défense de la laïcité et la lutte contre le différentialisme,
- la défense des Droits de l'Homme,
- la citoyenneté,
- l'éthique de fin de vie,
- l'école républicaine,
- la présence du G.O.D.F. dans le monde,
- le devoir de mémoire.

Guy ARCIZET

Grand Maître du Grand Orient de France
Président du Conseil de l'Ordre

www.godf.org
www.godf.tv

Grand Orient de France
16, rue Cadet - 75009 Paris

RELATIONS PRESSE
Laurent PAYET

01.53.26.42.10 / 06.89.95.48.87

Le Grand Orient de France 2012

Hommage aux Martyrs de la Commune de Paris

Commémoration



Calendrier :

**Mardi 1^{er} Mai 2012
à 10 heures**

Retransmis en direct sur
www.godf.tv

Cimetière du Père Lachaise
Boulevard Menilmontant
75020 PARIS

Contact organisateurs :

Luc GUILBERT
06.78.74.99.30

Hommage aux Martyrs de la Commune de Paris et aux artisans du progrès social

Le mardi 1^{er} mai 2012, les francs-maçons du Grand Orient de France rendront hommage aux Martyrs de la Commune et à tous leurs Frères qui se sont engagés pour que l'idéal de Liberté, d'Égalité et de Fraternité soit plus qu'une devise inscrite sur le fronton des édifices publics.

Le rendez-vous de ce traditionnel rassemblement commémoratif est fixé à 10 heures à l'entrée principale du cimetière du Père Lachaise, Boulevard Ménilmontant, Paris XX^{ème}.

Une animation musicale de Riton la Manivelle, chanteur public, accompagnera cette manifestation à l'orgue de Barbarie.

Le cortège se rendra à pied au Mur des Fédérés.

Le Grand Maître, Président du Conseil de l'Ordre du GODF, Guy ARCIZET, accompagné de dignitaires d'Obédiences amies et d'une délégation du Conseil de l'Ordre, déposera une gerbe au pied du Mur des Fédérés.

Après le discours du Grand Maître, nous chanterons « le temps des cerises », hymne de la Commune que sifflaient les communards sur les barricades.

La tombe de Jean-Baptiste CLEMENT sera ensuite fleurie.

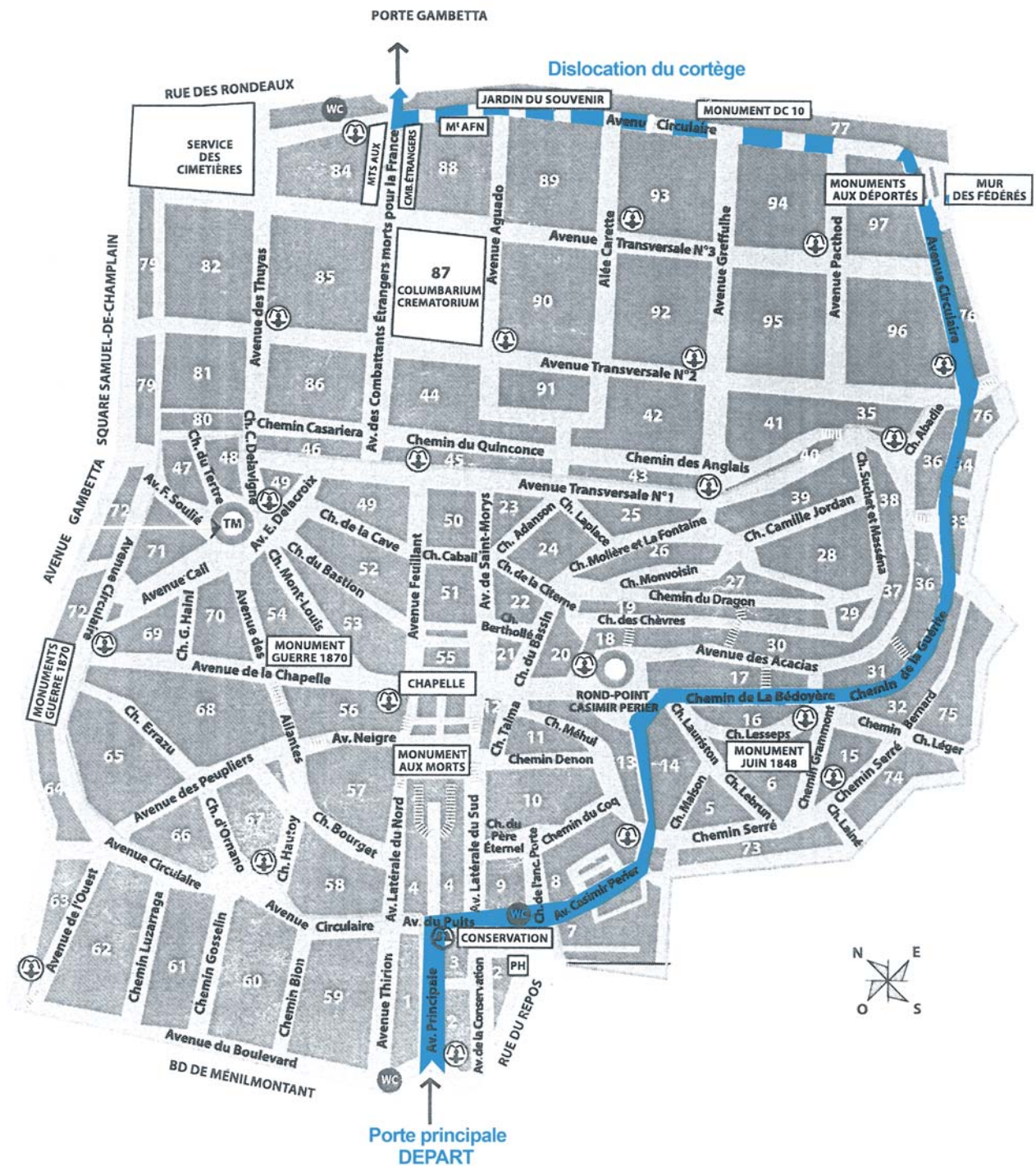
La cérémonie se déroulera vers 11h15 en présence de Soeurs et de Frères décorés de leurs cordons, bannières de loges déployées.



Le Grand Orient de France

2012

Itinéraire suivi Cimetière du Père LACHAISE



Le Grand Orient de France 2011

Hommage aux Martyrs de la Commune de Paris

Commémoration



Calendrier :

**Mardi 1^{er} Mai 2012
à 10 heures**

Retransmis en direct sur
www.godf.tv

Cimetière du Père Lachaise
Boulevard Menilmontant
75020 PARIS

Contact organisateurs :

Luc GUILBERT
06.78.74.99.30

La Commune de Paris, plus qu'un simple chapitre d'histoire nationale occupe une place fondatrice dans la Franc-maçonnerie contemporaine et plus particulièrement dans le Grand Orient de France qui a vu ses Frères parisiens se rallier au combat désespéré des insurgés du printemps 1871, contre le gouvernement de Versailles aux mains de Monsieur Thiers. Certes nous savons qu'elle n'a pas fait l'unanimité au sein du Grand Orient, mais avec le temps, elle est devenue un symbole essentiel de son idéal laïque et social, tant les maçons y furent impliqués.

Tout commence 18 mars 1871 par une décision maladroite de Thiers lorsqu'il veut reprendre les canons, entreposés sur la butte Montmartre. Alors Paris entre en insurrection se déclare « Commune Libre », indépendante du gouvernement. Le quart des élus de la Commune sont Francs-maçons !

Quant à la politique suivie par la Commune dans les domaines de la laïcité, de la solidarité, de l'école, elle semble moins inspirée par le Marxisme que par la Franc-maçonnerie. Il s'agit pour les Communards, de supprimer les injustices, d'améliorer la vie quotidienne du peuple, par des réformes envisagées dans les travaux des Loges du Second Empire.

Dès le 2 avril, les premières mesures, prises en assemblée générale sont la Séparation de l'Eglise et de l'Etat et la suppression du budget des Cultes. Le Frère Raoul Rigault se montre particulièrement actif dans la laïcisation des services publics, notamment des hôpitaux, où les salles portant des noms de Saint sont débaptisées, les crucifix enlevés. Il faudra attendre 34 ans, le 9 décembre 1905, pour que se réalise enfin la Séparation sous l'impulsion du Frère Emile Combes.

Dans le domaine scolaire, beaucoup considèrent le Frère Edouard Vaillant comme le véritable fondateur de l'école laïque, dont il jette les bases par son arrêté du 22 mai, instituant la gratuité, créant les premières écoles primaires de filles et les collèges professionnels. Son oeuvre, détruite par Mac Mahon, sera reprise douze ans plus tard par le Frère Jules Ferry.

En matière sociale, les Frères Adolphe Assi et Benoît Malon proposent des coopératives de production. La solidarité envers les plus démunis trouve tout son sens dans l'interdiction des expulsions pour loyers impayés et le décret du Frère Jour daté du 7 mai, permettant aux débiteurs de retirer du Mont de piété les objets de petite valeur, vêtements, meubles, outils de travail.

Cependant, Thiers compte écraser cette expérience sociale qui fait tâche d'huile, à Lyon, Marseille, Toulouse, Narbonne. Il regroupe des troupes autour de Paris.

Afin d'éviter un bain de sang, la Maçonnerie s'unit pour tenter une démarche conciliatrice entre Versailles et Paris. A l'initiative de la Loge « Les Disciples du Progrès », un manifeste invite les adversaires :

« A poser les bases d'une paix définitive, qui soit l'aurore d'un avenir nouveau »

Mais, les tentatives de conciliation échouent face à l'intransigeance de Thiers et les Loges parisiennes se rallient à la Commune dans une réunion au Châtelet, dont le directeur est le Frère Tassy. Elles prennent une décision unique

Le Grand Orient de France 2012

Hommage aux Martyrs de la Commune de Paris

Commémoration



Calendrier :

**Mardi 1^{er} Mai 2012
à 10 heures**

Retransmis en direct sur
www.godf.tv

Cimetière du Père Lachaise
Boulevard Menilmontant
75020 PARIS

Contact organisateurs :

Luc GUILBERT
06.78.74.99.30

et historique de faire une dernière démarche en allant planter leurs bannières sur les remparts de Paris et si une seule balle venait à les toucher, ils marcheraient d'un seul élan vers l'ennemi commun.

Et le 29 avril, plusieurs milliers de Francs-maçons décorés de leurs cordons, traversent le pont de Neuilly et plantent leurs bannières Porte Maillot, face aux batteries versaillaises. A la vue des étendards maçonniques les canons se taisent. Thiers reçoit une délégation, affichant son mépris des arguments maçonniques. Le lendemain le feu reprend. Un premier franc-maçon tombe. Formés en bataillon, les Frères, se saisissent de leurs épées, s'arment de fusils, se battent jusqu'au bout, tombent par centaines...

Pendant la « Semaine Sanglante », du 21 au 28 mai, les troupes versaillaises entrées dans Paris, tuent partout : sur les barricades, sous les portes cochères, on achève les blessés à coup de crosse. Au siège du Grand Orient de France, Rue Cadet, transformé en hôpital pour blessés, s'alignent chaque jour un peu plus, des cercueils de communards sur lesquels sont posés leurs insignes maçonniques.

Dans la nuit du 27 mai, il y a des Francs-maçons parmi les derniers à résister dans les allées du Père-Lachaise. A l'aube il ne reste que 147 Fédérés que l'on exécute contre un mur.

C'était le dimanche 28 mai, un beau dimanche de printemps. Le massacre s'était achevé suffisamment tôt pour permettre aux tueurs d'assister à la messe. L'ordre régnait dans Paris.

